

COQUIN, Yves

---

De: BOUDOT, Jocelyne  
Envoyé: lundi 11 août 2003 18:23  
À: COQUIN, Yves  
Objet: TR: Dépêche d'Hubert Falco

Monsieur Coquin,

J'ai vérifié si la dernière circulaire dont vous avez le projet a été signée. Je n'ai rien trouvé sur le site du ministère et dans sa dépêche, le secrétaire d'Etat n'en parle pas non plus.

Jocelyne

-----Message d'origine-----

De : ESCOURROLLE, Dominique  
Envoyé : lun. 11 août 2003 16:22  
À : DANAND, Laurence; BOUDOT, Jocelyne  
Objet : Dépêche d'Hubert Falco

Ci joint dépêche du secrétaire d'Etat aux personnes âgées :

Dominique

**Santé - Médecine M. Falco : les décès dus à la canicule, une "polémique consternante"** PARIS, 11 août (AFP) - 15h29 - Le secrétaire d'Etat aux personnes âgées Hubert Falco a jugé "consternant" qu'une "polémique politicienne puisse se développer" sur le décès de personnes âgées, victimes de la canicule, lundi dans un communiqué.

Reconnaissant qu'un "certain nombre de personnes âgées ont malheureusement été victimes de la canicule", M. Falco ajoute qu'il est "consternant de constater que sur un sujet de cette gravité une polémique politicienne puisse se développer, alors qu'elle n'est pas de mise".

En réponse aux déclarations de certains médecins accusant le gouvernement de ne pas avoir anticipé les conséquences de la canicule, le secrétaire d'Etat précise qu'à son initiative, "deux circulaires ont été adressés aux préfets de départements et aux DDASS, les 12 juillet 2002 et 27 mai 2003".

Ces circulaires, précise M. Falco, alertaient les professionnels sur les "risques encourus" par les personnes âgées en période de forte chaleur et rappelaient quelques "mesures élémentaires" comme "boire plusieurs fois par jour, consommer une alimentation suffisamment salée, supprimer les médicaments diurétiques non indispensables, isoler et rafraîchir les locaux...".

"Plus récemment, en mai 2003, l'attention particulière des responsables de services était appelée sur la situation des personnes isolées durant la période d'été afin de garantir la continuité des interventions, accompagner les personnes âgées, leurs familles et organiser leur bonne information", ajoute le secrétaire d'Etat.

COQUIN, Yves

---

De: ESCOUROLLE, Dominique  
Envoyé: lundi 11 août 2003 19:25  
À: COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne; DANAND, Laurence  
Objet: Numéro vert canicule

Importance: Haute

L'association Sida Info Service va mettre en place un NV dès demain à 12h : le 0800 240 250

En fonction des congés actuels des salariés de SIS, voici ce qui est proposé :

- Horaires d'ouverture : de 10h à 18h (quitte à réajuster en fonction de la répartition des sollicitations)
- Mission : Messages de prévention simples vis à vis des risques de déshydratation, de coup de chaleur et ceux liés à la pollution
- Population cible : Population générale, en particulier nourrissons et personnes âgées.

Devant les risques de " médicalisation " du NV, les questions en rapport avec une demande d'aide à la décision devant tels signes cliniques seront orientés vers le médecin traitant ou à défaut le centre 15 (pour orienter vers le médecin de garde, SOS ou le SAMU), les questions sur l'organisation des soins sur la DDASS concernée (attente de lit d'hospitalisation, problème social..).

Je prépare un argumentaire de réponse ce soir et serait présent en salle d'écoute demain matin afin d'aider l'équipe à construire le guide de réponse qui dépendra des premières questions reçues.

Dominique.

**COQUIN, Yves**

---

**De:** DANAND, Laurence  
**Envoyé:** lundi 11 août 2003 19:27  
**À:** COQUIN, Yves; LE-MOAL, Joëlle  
**Cc:** MICHELON, Thierry  
**Objet:** cp / chambre funéraire version 19.25



cpchfuneraire.doc

**COQUIN, Yves**

---

**De:** COQUIN, Yves  
**Envoyé:** lundi 11 août 2003 19:29  
**À:** BOLOT-GITTLER, Anne  
**Objet:** TR: Numéro vert canicule

**Importance:** Haute

Voici pour le numéro vert (cela a été dur car nous avons 150.000 € de dettes vis à vis de SIS). Le communiqué suit.

Y. Coquin

-----Message d'origine-----

**De :** ESCOUROLLE, Dominique  
**Envoyé :** lun. 11 août 2003 19:25  
**À :** COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne; DANAND, Laurence  
**Objet :** Numéro vert canicule  
**Importance :** Haute

L'association Sida Info Service va mettre en place un NV dès demain à 12h : le 0800 240 250

En fonction des congés actuels des salariés de SIS, voici ce qui est proposé :

- Horaires d'ouverture : de 10h à 18h (quitte à réajuster en fonction de la répartition des sollicitations)
- Mission : Messages de prévention simples vis à vis des risques de déshydratation, de coup de chaleur et ceux liés à la pollution
- Population cible : Population générale, en particulier nourrissons et personnes âgées.

Devant les risques de " médicalisation " du NV, les questions en rapport avec une demande d'aide à la décision devant tels signes cliniques seront orientés vers le médecin traitant ou à défaut le centre 15 (pour orienter vers le médecin de garde, SOS ou le SAMU), les questions sur l'organisation des soins sur la DDASS concernée (attente de lit d'hospitalisation, problème social..).

Je prépare un argumentaire de réponse ce soir et serait présent en salle d'écoute demain matin afin d'aider l'équipe à construire le guide de réponse qui dépendra des premières questions reçues.

Dominique.

COQUIN, Yves

---

**De:** BOLOT-GITTLER, Anne  
**Envoyé:** lundi 11 août 2003 19:30  
**À:** COQUIN, Yves  
**Objet:** RE: Numéro vert canicule

Merci ! ABG

-----Message d'origine-----

**De :** COQUIN, Yves  
**Envoyé :** lun. 11 août 2003 19:29  
**À :** BOLOT-GITTLER, Anne  
**Objet :** TR: Numéro vert canicule  
**Importance :** Haute

Voici pour le numéro vert (cela a été dur car nous avons 150.000 € de dettes vis à vis de SIS). Le communiqué suit.

Y. Coquin

-----Message d'origine-----

**De :** ESCOUROLLE, Dominique  
**Envoyé :** lun. 11 août 2003 19:25  
**À :** COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne; DANAND, Laurence  
**Objet :** Numéro vert canicule  
**Importance :** Haute

L'association Sida Info Service va mettre en place un NV dès demain à 12h : le 0800 240 250

En fonction des congés actuels des salariés de SIS, voici ce qui est proposé :

- Horaires d'ouverture : de 10h à 18h (quitte à réajuster en fonction de la répartition des sollicitations)
- Mission : Messages de prévention simples vis à vis des risques de déshydratation, de coup de chaleur et ceux liés à la pollution
- Population cible : Population générale, en particulier nourrissons et personnes âgées.

Devant les risques de " médicalisation " du NV, les questions en rapport avec une demande d'aide à la décision devant tels signes cliniques seront orientés vers le médecin traitant ou à défaut le centre 15 (pour orienter vers le médecin de garde, SOS ou le SAMU), les questions sur l'organisation des soins sur la DDASS concernée (attente de lit d'hospitalisation, problème social..).

Je prépare un argumentaire de réponse ce soir et serait présent en salle d'écoute demain matin afin d'aider l'équipe à construire le guide de réponse qui dépendra des premières questions reçues.

Dominique.

COQUIN, Yves

---

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: lundi 11 août 2003 19:36  
À: BOLOT-GITTLER, Anne  
Objet: COMMUNIQUE DE PRESSE

Importance: Haute

Voici le communiqué de presse que j'ai promis d'envoyer à l'intérieur (il y a d'ailleurs un point à valider).

Y. C.



cpchfuneraire.doc

COQUIN, Yves

---

De: LE-MOAL, Joëlle  
Envoyé: lundi 11 août 2003 19:37  
À: DANAND, Laurence; COQUIN, Yves  
Cc: MICHELON, Thierry  
Objet: RE: cp / chambre funéraire version 19.25

Oui, simplement je n'ai pas confirmation de la procédure passant par le commissariat. Mme Maes de la DHOS vous l'a-t-elle confirmé?

-----Message d'origine-----

De : DANAND, Laurence  
Envoyé : lundi 11 août 2003 19:27  
À : COQUIN, Yves; LE-MOAL, Joëlle  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : cp / chambre funéraire version 19.25

COQUIN, Yves

---

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: lundi 11 août 2003 19:39  
À: 'eric.freysselinard@interieur.gouv.fr'  
Objet: COMMUNIQUE DE PRESSE

Importance: Haute

Voici le projet de communiqué que nous avons élaboré avec la DHOS et la DGSC. Il y a un point à valider et je vous demande de m'indiquer si vous souhaitez y être associés.

Merci.

Y. C.



cpchfuneraire.doc

COQUIN, Yves

De: BOLOT-GITTLER, Anne  
Envoyé: lundi 11 août 2003 19:45  
À: COQUIN, Yves  
Objet: RE: COMMUNIQUE DE PRESSE

Cela me paraît très bien. Tenez moi au courant à l'issue de votre échange avec l'intérieur. Merci. ABG

—Message d'origine—

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: lun. 11 août 2003 19:36  
À: BOLOT-GITTLER, Anne  
Objet: COMMUNIQUE DE PRESSE  
Importance: Haute

Voici le communiqué de presse que j'ai promis d'envoyer à l'intérieur (il y a d'ailleurs un point à valider).

Y. C.

<<Fichier: cpchfuneraire.doc >>

COQUIN, Yves

---

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: lundi 11 août 2003 20:16  
À: LE-MOAL, Joëlle  
Cc: MICHELON, Thierry  
Objet: RE: cp / chambre funéraire version 19.25

Importance: Haute

Non car nous attendions que SD7 se le fasse confirmer par le ministère de l'intérieur. Demain matin ?

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : LE-MOAL, Joëlle  
Envoyé : lun. 11 août 2003 19:37  
À : DANAND, Laurence; COQUIN, Yves  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : RE: cp / chambre funéraire version 19.25

Oui, simplement je n'ai pas confirmation de la procédure passant par le commissariat. Mme Maes de la DHOS vous l'a-t-elle confirmé?

-----Message d'origine-----

De : DANAND, Laurence  
Envoyé : lundi 11 août 2003 19:27  
À : COQUIN, Yves; LE-MOAL, Joëlle  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : cp / chambre funéraire version 19.25

COQUIN, Yves

De: QUILLET Nicolas [Nicolas.QUILLET@interieur.gouv.fr]  
Envoyé: lundi 11 août 2003 20:33  
À: COQUIN, Yves  
Cc: Sec CANEPA; LUCAS Francois DGCL; CHENAIN Orianne DGCL  
Objet: TR: COMMUNIQUE DE PRESSE



opchifuneraire.doc

- Je vérifie avec la PP pour la phrase sur le transfert à l'IML. Avez-vous besoin de la réponse ce soir ? Je tente de l'avoir.

- Pour le délai de six jours, il faudrait préciser qu'il s'agit de 6 jours maximum. Sinon, on peut croire que c'est un minimum. La phrase est-elle utile d'ailleurs quand on sait que en déjà en temps normal ce délai n'est pas toujours respecté pour la crémation à Paris ? je suggère de l'enlever
- Pour la phrase sur le nombre de places, il serait préférable de dire "celles des chambres 700 places (relevant pour la plupart d'entreprises privées mais aussi des communes)"
- "les municipalités sont invitées à élargir les horaires" => dire plutôt "les municipalités pourront"
- ajouter avant la phrase sur l'IML une phrase du genre : "les entreprises privées sont en mesure d'augmenter la capacité d'accueil, notamment par le recours à de nouvelles structures"
- sous réserve de l'accord de D. CANEPA que je mets en copie, je pense que nous pouvons cosigner le communiqué.

Eric FREYSSELINARD  
Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué aux libertés locales  
Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales  
1 bis, place des Saussaies  
75800 PARIS  
Tél. : 01-40-07-22-26 - Fax : 01-49-27-48-86  
eric.freysselinard@interieur.gouv.fr  
<mailto:eric.freysselinard@interieur.gouv.fr>

-----Message d'origine-----

De: FREYSSELINARD Eric  
Date: lundi 11 août 2003 19:43  
À: QUILLET, Nicolas  
Objet: TR: COMMUNIQUE DE PRESSE  
Importance: Haute

>-----  
> De : COQUIN, Yves [SMTP:YVES.COQUIN@SANTE.GOUV.FR]  
> Envoyé le : lundi 11 août 2003 19:39:13  
> A : FREYSSELINARD Eric  
> Objet : COMMUNIQUE DE PRESSE  
> Importance : Haute

> Transféré automatiquement par une règle

> Voici le projet de communiqué que nous avons élaboré avec la DHOS et la DGSC. Il y a un point à valider et je vous demande de m'indiquer si vous souhaitez y être associés.

Merci.

Y. C.

<<cpchfuneraire.doc >>

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: lundi 11 août 2003 20:41  
À: 'QUILLET Nicolas'  
Objet: RE: COMMUNIQUE DE PRESSE

Merci infiniment pour votre réponse à laquelle j'adhère complètement (en particulier pour le délai de 06 jours qui m'avait fait "tiquer"). Je fais les modifications et j'attends votre réponse pour le transfert à l'IML. Cela partira demain matin après que je vous aurai envoyé la version finale.

Bonne soirée.

Y. Coquin

-----Message d'origine-----

De : QUILLET Nicolas [mailto:Nicolas.QUILLET@interieur.gouv.fr]  
Envoyé : lun. 11 août 2003 20:33  
À : COQUIN, Yves  
Cc : Sec CANEPA; LUCAS Francois DGCL; CHENAIN Oriane DGCL  
Objet : TR: COMMUNIQUE DE PRESSE

- Je vérifie avec la PP pour la phrase sur le transfert à l'IML. Avez-vs besoin de la réponse ce soir? Je tente de l'avoir.
- Pour le délai de six jours, il faudrait préciser qu'il s'agit de 6 jours maximum. Sinon, on peut croire que c'est un minimum. La phrase est-elle utile d'ailleurs quand on sait que en déjà en temps normal ce délai n'est pas toujours respecté pour la crémation à Paris? je suggère de l'enlever
- Pour la phrase sur le nombre de places, il serait préférable de dire "celles des chambres 700 places (relevant pour la plupart d'entreprises privées mais aussi des communes)"
- "les municipalités sont invitées à élargir les horaires" => dire plutôt "les municipalités pourront"
- ajouter avant la phrase sur l'IML une phrase du genre : "les entreprises privées sont en mesure d'augmenter la capacité d'accueil, notamment par le recours à de nouvelles structures"
- sous réserve de l'accord de D. CANEPA que je mets en copie, je pense que ns pouvons cosigner le communiqué.

Eric FREYSSELINARD

Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué aux libertés locales  
Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés  
locales

1 bis, place des Saussaies

75800 PARIS

Tél. : 01-40-07-22-26 - Fax : 01-49-27-48-86

eric.freysselinard@interieur.gouv.fr

<mailto:eric.freysselinard@interieur.gouv.fr>

-----Message d'origine-----

De: FREYSSELINARD Eric  
Date: lundi 11 août 2003 19:43

À: QUILLET, Nicolas  
Objet: TR: COMMUNIQUE DE PRESSE  
Importance: Haute

— 313 —

>-----  
>De : COQUIN, Yves[SMTP:YVES.COQUIN@SANTE.GOUV.FR]  
>Envoyé le : lundi 11 août 2003 19:39:13  
>A : FREYSSELINARD Eric  
>Objet : COMMUNIQUE DE PRESSE  
>Importance : Haute  
>Transféré automatiquement par une règle

>  
Voici le projet de communiqué que nous avons élaboré avec la DHOS et la DGSC. Il y a un point à valider et je vous demande de m'indiquer si vous souhaitez y être associés.

Merci.

Y. C.

<<pchfuneraire.doc >>

COQUIN, Yves

---

De: QUILLET Nicolas [Nicolas.QUILLET@interieur.gouv.fr]  
Envoyé: lundi 11 août 2003 21:13  
À: COQUIN, Yves  
Cc: Sec CANEPA; LUCAS Francois DGCL; CHENAIN Orianne DGCL  
Objet: RE: COMMUNIQUE DE PRESSE

la PP me répond demain matin. A priori, ça a l'air bon mais ils vont vérifier le chiffre de l'accueil à l'IML. Il faut préciser que ce sont les entreprises de PF ou les communes qui s'adressent aux commissariats.

EF

coupd'chaud

— 315 —

**COQUIN, Yves**

**De:** METTENDORFF Martial [m.mettendorff@invs.sante.fr]  
**Envoyé:** lundi 11 août 2003 21:28  
**À:** COQUIN, Yves  
**Cc:** LEDRANS Martine; THELOT Bertrand; ERMANEL Céline; TILLAUT Hélène; METTENDORFF Martial; BRUCKER Gilles; JOSSERAN Loic; ISNARD Hubert  
**Objet:** coupd'chaud  
**Importance:** Haute

Bonsoir,

Comme convenu pour transmission aux DDASS, voici le texte de présentation et le questionnaire de l'enquête :

"Décès par coup de chaleur liés aux conditions climatiques"

2 fichiers joints.  
Cordialement.  
M. Mettendorff

<<coup de chaleur lié aux conditions climatiques.doc>> <<coup de chaud.doc>>

# Décès par coup de chaleur lié <sup>316</sup>aux conditions climatiques

Établissement de santé (centre hospitalier, clinique,...) déclarant :

nom : .....  
coordonnées, téléphone : .....  
.....

Nom du déclarant : .....

La personne décédée :

initiale du nom : ..... prénom : .....  
date de naissance : ...../...../..... (JJ/MM/AAAA)  
sexe (M/F) : M F profession : .....

Lieu de vie au moment du coup de chaleur ayant conduit au décès :

Logement individuel institution sans domicile fixe  
Préciser l'institution : (foyer d'hébergement de personnes âgées, MAPAD,  
foyer-logement, hôpital, centre de vacances ou de loisir, crèche,...)  
.....

Code postal ou nom de la commune de résidence : .....

La personne vivait-elle seule ? OUI NON

Date de début des symptômes liés au coup de chaleur : ...../...../..... (JJ/MM/AAAA)

Date de l'hospitalisation : ...../...../..... (JJ/MM/AAAA)

Date du décès : ...../...../..... (JJ/MM/AAAA)

Température du corps avant le décès : ..... degrés Celsius

Présence de pathologies chroniques sous-jacentes :

maladie mentale diabète obésité

autres (préciser) : .....

Présence de facteurs susceptibles de lien avec le décès par coup de chaleur :

traitement psychotrope alcoolisation en activité professionnelle

autres (préciser) : .....

## Décès par coup de chaleur lié aux conditions climatiques

Le Ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées a chargé l'Institut de Veille Sanitaire de mettre en place un système de recueil et d'analyse des cas de décès par coup de chaleur des personnes hospitalisées survenus à partir du vendredi 8 août 2003.

Dans cette perspective, chaque établissement de santé public ou privé devra déclarer à l'Institut de Veille Sanitaire l'ensemble des décès de personnes survenus dans l'établissement dont une exposition à une température ambiante élevée a causé la mort ou y a fortement contribué. La période d'enquête est fixée entre le 8 août 2003 inclus et le mardi 19 août 2003 inclus, l'enquête pouvant être reconduite à notre demande en fonction des conditions climatiques.

Est considéré comme un cas de décès par coup de chaleur, toute personne décédée dans les conditions suivantes :

- avoir été exposée à une température ambiante élevée du fait de conditions climatiques,
- et ayant présenté une température du corps au moment du décès au moins égale à 40,6 °C,
- et pour laquelle les autres causes d'hyperthermie ont pu être raisonnablement exclues telles que hémorragies cérébrales, néoplasies, bronchopneumonies confirmées radiologiquement, bactériémies identifiées par hémoculture, infection urinaire avec confirmation biologique.

Une fiche de recueil de données à renseigner pour chaque cas est jointe en annexe.

Pour les cas survenus entre le 8 août et le 12 août 2003, les fiches seront transmises par fax le jeudi 14 août 2003 à l'Institut de Veille Sanitaire et à la DDASS.

Pour les cas survenus entre le 13 août et le 19 août 2003, les fiches seront transmises par fax le vendredi 22 août 2003 à l'Institut de Veille Sanitaire et à la DDASS. A cette date, les DDASS s'assureront que les établissements n'ayant pas signalé de cas n'ont effectivement enregistré aucun décès de cette nature pendant la période d'étude.

**CANICULE**

Direction Générale de la Santé

**Mardi 12 août 2003**

**COQUIN, Yves**

---

**De:** ABENHAIM, Lucien  
**Envoyé:** mardi 12 août 2003 09:11  
**À:** COQUIN, Yves  
**Cc:** QUINZAT, Brigitte  
**Objet:** TR: Canicule

-----Message d'origine-----

**De :** L'HELGOUALC'H, Marie-Claire  
**Envoyé :** lun. 11 août 2003 20:08  
**À :** COUTY, Edouard; ABENHAIM, Lucien; DAB, William  
**Cc :** PELTIER, Michel; DR75-INSPEC-REGION-SANTE; DR75-SANTE-ENVIRONNEMENT; DR75-ETABL-SANIT-SOCIAUX  
**Objet :** Canicule

Bonjour,

L'assistance publique a organisé ce jour une conférence de presse à laquelle participaient l'ARH e tla DRASS.

Le chiffre de 500 patients hospitalisés pour coup de chaleur a été évoqué ainsi que le chiffre de 50 décès attribuables à cette cause.

L'AP-HP a mis en place une organisation favorisant l'augmentation des capacités d'accueil par des mesures de déprogrammation d'activité, de retour anticipé des patients à domicile, de réouverture de lits fermés en période d'été et d'adaptation de l'organisation des services. Pour l'instant le rappel des personnels n'a pas été demandé.

L'ARHIF met en place un dispositif similaire au sein des établissements non AP-HP et des mesures ont déjà été prises en ce sens dans les départements 93 et 94.

Les DDASS ont largement relayé les messages de prévention et restent vigilantes sur la situation dans les maisons de retraite et la prise en charge des décès.

Marie-Claire L'Helgoualc'h  
Directrice-adjointe  
Tel : 01 44 84 22 18  
DR75-resp-pole-sante@sante.gouv.fr

COQUIN, Yves

De: ABENHAIM, Lucien  
Envoyé: mardi 12 août 2003 09:12  
À: COQUIN, Yves  
Objet: TR: canicule

-----Message d'origine-----

De : JCarlet@hopital-saint-joseph.org  
[mailto:JCarlet@hopital-saint-joseph.org]  
Envoyé : lun. 11 août 2003 21:36  
À : ABENHAIM, Lucien  
Objet : canicule

Pour information. Tres cordialement

----- Réacheminé par Jean Carlet/Saint-Joseph le 11/08/03 21:32 -----

Jean Carlet

Pour: jc.desenclos@invs.sante.fr, william.dab@sante.gouv.fr,  
11/08/03 20:38 g.brucker@invs.sante.fr

cc :

Objet: canicule

Le nombre de patients décédés d'une vraie "hyperthermie maligne" (coup de chaleur, heat-stroke) avec hyperthermie, choc, acidose, CIVD est sans doute non négligeable (3, bientôt 4 chez nous, 3 sur 6 patients avec ce diagnostic chez Regnier), plus tous les autres non déclarés. Par ailleurs, de très nombreuses personnes âgées décèdent aux urgences des conséquences plus ou moins directes d'une hyperthermie (deshydratation marquée, troubles cardiaques etc). 3 décès ce jour de ce type de pathologie à St Joseph. Les urgences, en tous cas les nôtres sont totalement inondées de patients, qui restent parfois 4 à 5 jours sur un brancard aux urgences. Nous avons ouvert des lits ce jour en urgence dans l'hôpital, et bloqué l'activité programmée totalement. Je ne me souviens pas d'une telle situation en 25 ans de rea. La situation est réellement très grave.

Jean Carlet Responsable du pôle urgences/reanimation de St Joseph

COQUIN, Yves

---

De: LE-MOAL, Joëlle  
Envoyé: mardi 12 août 2003 09:39  
À: COQUIN, Yves  
Cc: MICHELON, Thierry  
Objet: RE: cp / chambre funéraire version 19.25

Importance: Haute

Deux possibilités ( source IML) :

- soit la procédure par le commissariat de police " par mesure d'hygiène" \*
- soit encore plus simple : le médecin qui signe le certificat de décès le demande sur le document également " par mesure d'hygiène" .

Depuis 2 jours 106 arrivées à l'IML, du jamais vu. Mais , selon sa directrice , rôle aussi du manque de personnel dans funérariums et hôpitaux, pour elle toutes les ch. mortuaires ne fonctionnent pas à plein. De plus, période de vacances, les gens ne viennent par rechercher leurs corps (!) ou ne veulent pas l'avoir au domicile.

JLM

-----Message d'origine-----

De : COQUIN, Yves  
Envoyé : lundi 11 août 2003 20:16  
À : LE-MOAL, Joëlle  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : RE: cp / chambre funéraire version 19.25  
Importance : Haute

Non car nous attendions que SD7 se le fasse confirmer par le ministère de l'intérieur. Demain matin ?

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : LE-MOAL, Joëlle  
Envoyé : lun. 11 août 2003 19:37  
À : DANAND, Laurence; COQUIN, Yves  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : RE: cp / chambre funéraire version 19.25

Oui, simplement je n'ai pas confirmation de la procédure passant par le commissariat. Mme Maes de la DHOS vous l'a-t-elle confirmé?

-----Message d'origine-----

De : DANAND, Laurence  
Envoyé : lundi 11 août 2003 19:27  
À : COQUIN, Yves; LE-MOAL, Joëlle  
Cc : MICHELON, Thierry  
Objet : cp / chambre funéraire version 19.25

COQUIN, Yves

---

De: LE-MOAL, Joëlle  
Envoyé: mardi 12 août 2003 09:58  
À: MICHELON, Thierry; DANAND, Laurence; COQUIN, Yves  
Objet: cp funéraire



cpchfuneraire.doc

Avec précision de la procédure. Avec la mairie ça marche aussi ( voire mieux qu'avec le commissariat).  
JLM

COQUIN, Yves

De: ESCOUROLLE, Dominique  
Envoyé: mardi 12 août 2003 10:13  
À: COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne  
Objet: Numero vert "Canicule"

Bonjour, -

Le numéro vert " messages de prévention liés à la vague de chaleur " se met en place. Un message enregistré sur le répondeur téléphonique du 0800 240 250 a été mis en place dès 19h30 hier soir. Celui-ci annonce l'ouverture du service pour 12h.

Le relevé Autocom indique :

-Pour hier soir, 531 appels

20 à 21 h : 126

21 à 22 h : 38

22 à 23 h : 218

23 à 24 h : 128

- Depuis ce matin : 1 090 appels

de 7 à 8h : 230

de 8 à 9h : 430

de 9 à 9h30 : 240

J'ai préparé un argumentaire de réponse chez moi hier soir et envoyé par mail sur mon poste. A priori, des problèmes de messageries font que je ne l'ai pas encore reçu. Je repars chez moi le récupérer et me dirige à SIS pour la mise en place de la réponse.

Dominique

**COQUIN, Yves**

---

**De:** COQUIN, Yves  
**Envoyé:** mardi 12 août 2003 10:14  
**À:** BOUDOT, Jocelyne; TOUPILLIER, Danielle  
**Objet:** TR: coupd'chaud

**Importance:** Haute

Mesdames,

J'avais demandé à l'InVS de réfléchir à un système de recueil de cas dans le contexte actuel. Voici le système qu'ils me proposent de mettre en place et qui me paraît pertinent. Il repose sur les DDASS et les établissements hospitaliers. Je demande à J. Boudot de bien vouloir l'adresser d'urgence aux DDASS et à D. Toupillier de bien vouloir faire de même pour les établissements de santé. Merci.

Y. Coquin

PS : je n'ai pas pu vous transmettre le message hier au soir car tout à "sauté" un peu avant 21 h et j'ai eu quelque peine à le récupérer ce matin (pj).

-----Message d'origine-----

**De :** METTENDORFF Martial [mailto:m.mettendorff@invs.sante.fr]

**Envoyé :** lun. 11 août 2003 21:28

**À :** COQUIN, Yves

**Cc :** LEDRANS Martine; THELOT Bertrand; ERMANEL Céline; TILLAUT Hélène; METTENDORFF Martial; BRUCKER Gilles; JOSSERAN Loic; ISNARD Hubert

**Objet :** coupd'chaud

**Importance :** Haute

Bonsoir,

Comme convenu pour transmission aux DDASS, voici le texte de présentation et le questionnaire de l'enquête :

"Décès par coup de chaleur liés aux conditions climatiques"

2 fichiers joints.

Cordialement.

M. Mettendorff

<<coup de chaleur lié aux conditions climatiques.doc>> <<coup de chaud.doc>>

COQUIN, Yves

---

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: mardi 12 août 2003 10:26  
À: DANAND, Laurence; LE-MOAL, Joëlle  
Objet: TR: COMMUNIQUE DE PRESSE

Importance: Haute

Pouvons-nous nous voir tout de suite ?

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : QUILLET Nicolas [mailto:Nicolas.QUILLET@interieur.gouv.fr]  
Envoyé : lun. 11 août 2003 21:13  
À : COQUIN, Yves  
Cc : Sec CANEPA; LUCAS Francois DGCL; CHENAIN Oriane DGCL  
Objet : RE: COMMUNIQUE DE PRESSE

la PP me répond demain matin. A priori, ça a l'air bon mais ils vont vérifier le chiffre de l'accueil à l'IML. Il faut préciser que ce sont les entreprises de PF ou les communes qui s'adressent aux commissariats.

EF

COQUIN, Yves

---

De: COQUIN, Yves  
Envoyé: mardi 12 août 2003 11:08  
À: 'eric.freysselinard@interieur.gouv.fr'  
Objet: COMMUNIQUE DE PRESSE

Importance: Haute

Nous avons également vérifié la procédure concernant l'IML (dont les capacités d'accueil ont été vérifiées auprès de sa directrice) et j'ai fait les modifications que vous souhaitiez. En voyez-vous d'autres ?

Pouvez-vous m'indiquer le type d'en-tête que vous souhaitez (de notre côté le cabinet a prévu que la communication serait portée par la DGS) ?

Aves mes remerciements.

Y. Coquin



cpchfuneraire.doc

COQUIN, Yves

---

De: DANAND, Laurence  
Envoyé: mardi 12 août 2003 11:42  
À: DAIX, Pia; DAB, William; MONNET, Mathieu; CAB-SANTE-PRESSE; CAB-SANTE-COMMUNICATION  
Cc: COQUIN, Yves; ESCOUROLLE, Dominique  
Objet: Projet communiqué presse n° vert



CPn°vert.doc

ci-joint un projet de communiqué sur le numéro vert  
Les horaires n'ont pas été mentionnés car ils seront adaptés en fonction de l'évolution de la situation  
Un message informe toutefois tout appelant des horaires d'ouverture actuels

Cordialement

LD



Paris, le 12 août 2003

Direction générale de la Santé

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mise en place d'un n° vert d'information sur les mesures à prendre en période de fortes chaleurs

Afin de prévenir au mieux les conséquences sanitaires de la chaleur en informant sur la conduite à tenir, un numéro vert : **0 800 240 250** a été mis en place depuis ce matin.

Il s'adresse à l'ensemble de la population et a pour objet de répondre aux interrogations des personnes en délivrant des conseils de prévention simples concernant les risques de déshydratation, de coup de chaleur et ceux liés à la pollution, tout particulièrement pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

En cas d'urgence, devant des signes cliniques inquiétants, il faut immédiatement contacter son médecin traitant, le médecin de garde ou, à défaut, le centre 15.

**Contact presse** : Laurence Danand Tél. 01 40 56 52 62  
e-mail : [laurence.danand@sante.gouv.fr](mailto:laurence.danand@sante.gouv.fr)  
Site internet : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

COQUIN, Yves

---

De: DANAND, Laurence  
Envoyé: mardi 12 août 2003 12:11  
Objet: Communiqué presse DGS - n° vert canicule

POUR INFO



CPn\*vert.doc

COQUIN, Yves

De: MONNET, Mathieu  
Envoyé: mardi 12 août 2003 12:19  
À: DANAND, Laurence; COQUIN, Yves  
Cc: CORNU, Pierrick  
Objet: TTU - Médiatisation N° vert -

Importance: Haute

Laurence,

- Comme convenu avec Anne Bolot-Gitler et Yves Coquin, merci de contacter dès que possible ces journalistes qui souhaitent faire un reportage aujourd'hui dans les locaux du N° Vert mis en place à midi :

- TF1 : Madame Lebrun - 06
- France 2 : Mme Laetitia Fouque -
- M6 : Marie Michellier - 06
- France Bleu Paris - 01 + Ils souhaitent faire un son **avant 13h** sur le sujet avec un responsable du n° vert.
- France Inter : Mr Ruffez - 06

Bien à toi,

Mathieu Monnet  
Cabinet de Jean-François Mattei  
Attaché de Presse  
Tel : 01 40 56 40 12  
fax : 01 40 56 78 50  
e-mail : mathieu.monnet@sante.gouv.fr